

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée agricole Angers le Fresne - BTS - Agricole - Métiers du Végétal : Alimentation, Ornement, Environnement

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée agricole Angers le Fresne - BTS - Agricole - Métiers du Végétal : Alimentation, Ornement, Environnement	Jury par défaut	Autres candidats	13	174	57	67	9	18
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	10	42	29	38	9	18
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	9	35	27	34	9	18

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au végétal et à l'agroécologie en lien avec les enjeux sociétaux et environnementaux. Disposer de compétences scientifiques pour s'approprier les processus biologiques, écologiques et techniques en relation avec le fonctionnement des sols, les végétaux spécialisés et de la biodiversité.

Disposer de compétences scientifiques et de gestion économique pour interpréter et exploiter des données obtenues et ainsi produire des références technico-économiques dans un contexte donné.

Disposer de compétences en matière de communication technique pour accompagner un processus, un système, une stratégie, une solution.

Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie.

Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter.

Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le secteur horticole au lycée le Fresne comprend cinq domaines de formation : floriculture, pépinière, arboriculture fruitière, maraîchage et plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

La formation s'appuie sur une exploitation moderne au sein de l'établissement (26.5ha de terres agricoles, dont 2,4 ha de pépinière hors sol, 5000 m² de serres verre en floriculture, 1,5 ha de maraîchage labellisés Agriculture Biologique). L'exploitation est certifiée Haute Valeur Environnementale, Plante Bleue niveau 2.

L'établissement bénéficie également d'un environnement professionnel riche dans tous les domaines du végétal spécialisé qui a permis de constituer un réseau local d'entreprises partenaires supports de stages, visites et projets.

Le BTSA est une formation supérieure courte qui se prépare en 2 ans. Le BTSA Métiers du Végétal est ouvert selon la voie de la semestrialisation. L'ensemble de l'évaluation se fait en contrôle continu en cours de formation. La validation du diplôme donne l'équivalence de 120 crédits ECTS.

Modules professionnels : M4 Conduite de systèmes de culture spécialisée ; M5 Conduite des milieux de systèmes de culture spécialisée ; M6 Organisation du travail dans le système de production ; M7 Pilotage stratégique du système de production ; M8 accompagnement au changement.

Module spécifique à l'établissement : Plantes à parfum aromatiques et médicinales- Systèmes de cultures innovants

Les étudiants effectuent 14 semaines de stage en entreprise réparties sur quatre périodes. Les étudiants peuvent réaliser un stage à l'étranger durant l'été avec des bourses ERASMUS. Un voyage technique et culturel à l'étranger est organisé par chaque promotion.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque candidature confirmée a été examinée puis classée en fonction d'une note globale qui lui a été attribuée. Cette note a pris appui sur 3 éléments quantitatifs et qualitatifs du dossier du candidat :

- Notes des bulletins scolaires des classes de Première et Terminale
- Appréciations des enseignants sur le livret scolaire et la Fiche Avenir
- Projet de formation motivé

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la Commission d'Examen des Vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la CEV en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La CEV s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

D'une manière générale, la CEV a observé une grande hétérogénéité des dossiers, tant sur les compétences des candidats que sur leur projet de formation.

Si elle a examiné avec indulgence des lettres de motivation un peu maladroites mais témoignant d'un projet réfléchi, elle déplore le taux élevé de lettres strictement identiques, non personnalisées et sans doute glanées sur le web. La CEV recommande donc aux candidats de ne pas négliger la rédaction de leur projet de formation : celui-ci doit faire apparaître leur bonne connaissance de la formation visée et son adéquation avec un projet professionnel et personnel qui soit cohérent et réfléchi. À cet effet, renseigner l'onglet facultatif « Activités et centres d'intérêt » peut se révéler particulièrement significatif quand les engagements personnels vont dans le sens du projet de formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes des bulletins scolaires des classes de Première et Terminale		Notes bulletins et/ou Fiche avenir	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Appréciations des enseignants sur le livret scolaire et/ou Fiche Avenir	Sérieux et assiduité	Appréciations bulletins et/ou Fiche Avenir : Sérieux et assiduité.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation	Projet de formation motivé, cohérent et renseigné	Projet de formation motivé, cohérent et renseigné	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements associatifs et/ou hobbies	Le cas échéant, si les engagements associatifs et/ou les hobbies sont renseignés et s'ils vont dans le sens du projet de formation	Activités et centres d'intérêt (uniquement si la rubrique est renseignée et pertinente)	Complémentaire

Signature :

Sylvie RICHARD,
Proviseur de l'établissement Lycée agricole Angers le
Fresne